

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): - **(1977)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

I. Table chronologique des matières

Date	Titre	Page
1975		
12 novembre	L sur l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	1
12 novembre	D concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	2
1976		
10 novembre	D concernant l'adaptation de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité aux dispositions fédérales	3
5 décembre	Base constitutionnelle du canton de Berne dans ses nouvelles frontières	4
1977		
5 janvier	O concernant la loi du 4 décembre 1960 sur la pêche	5
12 janvier	R concernant les examens du brevet d'enseignement supérieur (Modification)	12
19 janvier	ACE concernant la convention de réciprocité entre la République et canton de Genève et le canton de Berne sur l'exonération totale ou partielle de certaines libéralités de l'impôt sur les successions et les donations	15
26 janvier	O concernant la protection des cultures contre les organismes des espèces végétales et animales constituant un danger général (O sur la protection des cultures) (Modification)	18
2 février	O portant exécution de la loi sur le commerce, l'artisanat et l'industrie (L sur l'industrie) (Complément)	19
9 février	L concernant l'octroi de subsides de formation (L sur les bourses)	21
9 février	D fixant les arrondissements d'inspection des écoles primaires . .	27
9 février	D sur l'organisation des services de la conservation des monuments historiques et de la protection des biens culturels	29
14 février	D sur les redevances et les émoluments dus pour l'utilisation des eaux (DRE) (Modification)	32
15 février	R concernant l'examen de capacité des conducteurs de motopompes	34
16 février	L sur l'introduction du Code civil suisse (Modification)	42
16 février	D sur la fusion de petites communes	44
16 février	O fixant les émoluments de la Commission cantonale des recours	48
23 février	R concernant les écoles d'ouvrages (Modification)	50
2 mars	O concernant les centres d'intervention	52

IV

Date	Titre	Page
13 mars	AP concernant l'émission d'emprunts	54
14 mars	R d'organisation du Conseil des 187 traitant de l'organisation étatique du canton de Berne dans ses nouvelles frontières	55
23 mars	O concernant les piscines	75
23 mars	R des cliniques de médecine dentaire de l'Université de Berne (Modification)	80
30 mars	ACE concernant la réserve naturelle de la région de l'Aar entre Thoune et Berne	81
5 mai	D concernant la nouvelle fixation du taux minimum de l'allocation pour enfants aux salariés	84
17 mai	O concernant la capture de poissons destinés à servir d'amorces et d'organismes servant de pâture (Modification et complément)	85
17 mai	O concernant la pêche au filet et à la nasse dans les lacs de Brienz, Thoune et Bienne (O sur la pêche professionnelle) (Modification)	88
1 ^{er} juin	O sur les commissions de surveillance des apprentissages	100
15 juin	O portant introduction de l'assurance-chômage obligatoire selon l'arrêté fédéral du 8 octobre 1976	110
22 juin	O fixant les émoluments de la Direction de la police	124
29 juin	T pour soins dentaires	132
13 juillet	O sur les vacances, les congés et les jours fériés du personnel de l'Etat (Modification)	140
3 août	R de l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne (Modification)	141
10 août	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	143
10 août	O concernant la commission cantonale pour la protection des sites locaux et naturels (CPS)	144
29 août	D déterminant les cercles électoraux pour l'élection du Grand Conseil et le nombre de députés à nommer dans chacun d'eux	146
30 août	L portant modification de la loi sur la justice administrative et de la loi portant introduction de la loi fédérale modifiant le titre premier de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA)	150
30 août	D sur l'organisation judiciaire du district de Berne (Modification)	152
30 août	D concernant l'organisation d'un service de juges d'instruction spéciaux pour le canton de Berne	153
30 août	D sur l'organisation du Tribunal administratif et des assurances, et sur la procédure devant le Tribunal des assurances (Modification)	155
30 août	D concernant l'extension du Ministère public	157

V

Date	Titre	Page
13 septembre	D sur l'organisation de la Direction des finances (Modification et complément)	158
13 septembre	O sur la protection des données	160
13 septembre	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	162
28 septembre	O sur la formation et les examens de maîtres et de spécialistes des sciences de l'éducation et de la formation (Modification)	163
17 octobre	R du Tribunal administratif et des assurances du canton de Berne	165
26 octobre	O concernant les émoluments de la Direction des finances	170
7 novembre	L concernant la compensation financière et portant modification des prescriptions relatives aux subventions et aux redevances (Modification)	172
8 novembre	O sur les vacances, les congés ou les jours fériés du personnel de l'Etat (Modification)	173
9 novembre	L sur l'école professionnelle agricole (Modification)	174
9 novembre	D relatif à la loi sur l'école professionnelle agricole (Modification)	181
9 novembre	D concernant la délimitation des cercles électoraux et l'élection des délégués au Synode de l'Eglise réformée évangélique (Modification)	183
10 novembre	D concernant l'organisation de la Direction de l'hygiène publique et de la Direction des œuvres sociales	193
15 novembre	D concernant les subventions de l'Etat en faveur de l'élimination des eaux usées et des déchets, ainsi que de l'approvisionnement en eau (DSE) (Modification)	201
15 novembre	D concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste (Modification)	203
15 novembre	AGC en matière de planification hospitalière; rapport sur les principes de l'assistance psychiatrique; approbation	204
22 novembre	O concernant l'octroi de subsides de formation (O sur les bourses)	206
22 novembre	O sur la formation, les examens et la délivrance de diplômes aux candidats au brevet d'enseignement supérieur (OBES)	231
30 novembre	O sur les communes (OC)	267
30 novembre	O sur l'introduction du nouveau droit de filiation du Code civil suisse	275
4 décembre	Constitution du canton de Berne; adjonction d'un article 8 ^{bis} et modification de l'article 26, chiffre 13	278
5 décembre	L sur les droits de coopération du Laufonais	280
19 décembre	O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat (Modification)	285
21 décembre	O fixant les émoluments de la Direction de la police du canton de Berne	286

VI

Date	Titre	Page
21 décembre	O concernant le remboursement des dépenses des membres des autorités et du personnel de l'Etat de Berne (Modification) . . .	288
21 décembre	O concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (T d'émoluments)	290
21 décembre	ACE concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste; fixation des limites de revenu déterminantes et du supplément pour enfants	291
30 décembre	D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification) . .	292
30 décembre	O portant exécution de la loi sur l'expropriation (Modification) . .	294

II. Table alphabétique des matières

<i>Liste des abréviations:</i>	ACE	Arrêté du Conseil-exécutif
	AGC	Arrêté du Grand Conseil
	AP	Arrêté populaire
	D	Décret
	L	Loi
	O	Ordonnance
	R	Règlement
	T	Tarif
	V.	Voir

Allocations	Page
<i>pour enfants</i>	
D concernant la nouvelle fixation du taux minimum de l'allocation pour enfants aux salariés	84
<i>spéciales</i>	
D concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste (Modification)	203
ACE concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste; fixation des limites de revenu déterminantes et du supplément pour enfants	291
Amorces. V. Poissons	
Apprentissages. V. Commissions de surveillance	
Approvisionnement en eau. V. Subventions (de l'Etat)	
Arrondissements	
<i>d'inspection des écoles primaires</i>	
D fixant les arrondissements d'inspection des écoles primaires	27
Assurance	
<i>chômage</i>	
O portant introduction de l'assurance-chômage obligatoire selon l'arrêté fédéral du 8 octobre 1976	110
<i>en cas de maladie et d'accidents (LAMA)</i>	
L portant modification de la loi du 22 octobre 1961/12 septembre 1971 sur la justice administrative et de la loi du 9 avril 1967 portant introduction de la loi fédérale du 13 juin 1911/13 mars 1964 modifiant le titre premier de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA)	150
<i>invalidité.</i> V. Prestations complémentaires	
<i>vieillesse et survivants.</i> V. Prestations complémentaires	
<i>Artisanat.</i> V. Industrie	

	Page
Base constitutionnelle	
Base constitutionnelle du canton de Berne dans ses nouvelles frontières	4
Brevet	
<i>d'enseignement supérieur</i>	
O sur la formation, les examens et la délivrance de diplômes aux candidats au brevet d'enseignement supérieur (OBES)	231
Candidats. V. Brevet d'enseignement supérieur	
Canton de Berne. V. Base constitutionnelle; Conseil des 187;	
Capture. V. Poissons	
Centres	
<i>d'intervention</i>	
O concernant les centres d'intervention	52
Cercles électoraux. V. Eglise réformée évangélique; élection du Grand Conseil	
Citoyens suisses	
L sur l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	1
D concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses (Modification)	2
O concernant l'établissement et le séjour des citoyens suisses	290
Cliniques	
<i>de médecine dentaire</i>	
R des cliniques de médecine dentaire de l'Université de Berne (Modification)	80
Code civil suisse	
L sur l'introduction du Code civil suisse	42
O sur l'introduction du nouveau droit de filiation du Code civil suisse	275
Commerce. V. Industrie	
Commission cantonale	
O concernant la commission cantonale pour la protection des sites locaux et naturels (CPS)	144
<i>des recours</i>	
O fixant les émoluments de la Commission cantonale des recours	48
<i>de surveillance</i>	
O sur les commissions de surveillance des apprentissages	100
Communes	
D sur la fusion de petites communes	44
O sur les communes (OC)	267
Compensation financière	
L concernant la compensation financière et portant modification des prescriptions relatives aux subventions	172
Conducteurs. V. Examen de capacité	
Congés. V. Personnel de l'Etat	

	Page
Conseil des 187	
R d'organisation du Conseil des 187 traitant de l'organisation étatique du canton de Berne dans ses nouvelles frontières	55
Conservation des monuments historiques (et protection des biens culturels)	
D sur l'organisation des services de la conservation des monuments historiques et de la protection des biens culturels	29
Constitution	
<i>du canton de Berne</i>	
Adjonction d'un article 8 ^{bis} et modification de l'article 26, chiffre 13 . .	278
Convention	
ACE concernant la convention de réciprocité entre la République et canton de Genève et le canton de Berne sur l'exonération totale ou partielle de certaines libéralités de l'impôt sur les successions et les donations	15
Coopération. V. Laufonnais	
Cultures	
O concernant la protection des cultures contre les organismes des espèces végétales et animales constituant un danger général (O sur la protection des cultures) (Modification)	18
Délivrance de diplôme. V. Brevet d'enseignement supérieur	
Dépenses. V. Personnel de l'Etat de Berne	
Direction	
<i>des finances</i>	
D sur l'organisation de la Direction des finances (Modification et complément)	158
<i>de l'hygiène publique</i>	
D concernant l'organisation de la Direction de l'hygiène publique et de la Direction des œuvres sociales	193
<i>des œuvres sociales</i>	
D concernant l'organisation de la Direction de l'hygiène publique et de la Direction des œuvres sociales	193
<i>de la police</i>	
O fixant les émoluments de la Direction de la police (22 juin)	124
O fixant les émoluments de la Direction de la police (21 décembre) . .	286
District de Berne	
D sur l'organisation judiciaire du district de Berne (Modification)	152
Donations. V. Convention	
Droits de coopération. V. Laufonnais	
Droit de la filiation. V. Code civil suisse	
Eaux du domaine public. V. Surveillance de l'Etat	
Eaux privées. V. Surveillance de l'Etat	

	Page
Ecole	
<i>normale cantonale de maîtresses ménagères</i>	
R de l'École normale cantonale de maîtresses ménagères pour la partie française du canton de Berne	141
<i>d'ouvrage</i>	
R concernant les écoles d'ouvrages (Modification)	50
<i>primaire. V. Arrondissements (d'inspection des écoles primaires)</i>	
<i>professionnelle agricole</i>	
L sur l'école professionnelle agricole (Modification)	174
D relatif à la loi sur l'école professionnelle agricole (Modification) . . .	181
Eglise réformée évangélique	
D concernant la délimitation des cercles électoraux et l'élection des délégués au Synode de l'Eglise réformée évangélique	183
Election	
<i>des délégués. V. Eglise réformée évangélique</i>	
<i>du Grand Conseil</i>	
D déterminant les cercles électoraux pour l'élection du Grand Conseil et le nombre de députés à nommer dans chacun d'eux	146
Elimination des eaux usées et des déchets. V. Subventions	
Emission	
AP concernant l'émission d'emprunts	54
Emoluments. V. Utilisation des eaux; commission cantonale des recours; Direction de la police	
Emoluments. V. Finances	
Emprunts. V. Emission	
Enseignement supérieur (Brevet). V. Examens	
Etablissement. V. Citoyens suisses	
Examens, V. Brevet (d'enseignement supérieur); maîtres et spécialistes	
R concernant les examens du brevet d'enseignement supérieur (Modification)	12
<i>de capacité</i>	
R concernant l'examen de capacité des conducteurs de motopompes	34
Exonération. V. Convention	
Expropriation	
O portant exécution de la loi sur l'expropriation (Modification)	294
Extension. V. Ministère public	
Filiation. V. Code civil suisse	
Finances. V. Emoluments	
O concernant les émoluments de la Direction des finances	

	Page
Formation. V. Brevet (d'enseignement supérieur) ; maîtres et spécialistes ; subsides	
Fusion. V. Communes	
Impôts. V. Convention	
Indemnités	
<i>journalières et de déplacement</i>	
D concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration de la justice et des tribunaux (Modification)	292
Industrie	
O portant exécution de la loi sur le commerce, l'artisanat et l'industrie (L sur l'industrie) (Complément)	19
Inspection. V. Arrondissements (d'inspection des écoles primaires)	
Intervention. V. Centres d'intervention	
Jours fériés. V. Personnel de l'Etat	
Juges d'instruction spéciaux	
D concernant l'organisation d'un service de juges d'instruction spéciaux pour le canton de Berne	153
Justice. V. Indemnités (journalières et de déplacement)	
<i>administrative.</i> V. Assurance (en cas de maladie et d'accidents LAMA)	
Laufonnais	
L sur les droits de coopération du Laufonnais	280
Limites de revenu. V. Allocations (spéciales)	
Maîtresses ménagères. V. Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères.	
Maîtres et spécialistes	
<i>des sciences de l'éducation et de la formation</i>	
O sur la formation et les examens de maîtres et de spécialistes des sciences de l'éducation et de la formation (Modification)	163
Membres des autorités. V. Personnel de l'Etat	
Ministère public	
D concernant l'extension du Ministère public	157
Motopompes. V. Examen (de capacité)	
Nombre de députés. V. Election (du Grand Conseil)	
Nouvelles frontières. V. Base constitutionnelle; Conseil des 187	
Octroi. V. Subsides (de formation)	
Organisation. V. Conseil des 187 ; conservation des monuments historiques (et protection des biens culturels) ; Direction des finances ; Direction de l'hygiène publique ; Direction des œuvres sociales ; district de Berne ; juges d'instruction spéciaux ; Tribunal administratif et des assurances	

	Page
Pêche	
O concernant la loi du 4 décembre 1960 sur la pêche	5
<i>au filet et à la nasse</i>	
O concernant la pêche au filet et à la nasse dans les lacs de Brienz, Thoune et Bienna (O sur la pêche professionnelle) (Modification) .	88
Personnes de condition modeste. V. Allocations spéciales	
Personnel de l'Etat	
O sur les vacances, les congés et les jours fériés du personnel de l'Etat Modification du 13 juillet	140
Modification du 8 novembre	173
O concernant le remboursement des dépenses des membres des auto- rités et du personnel de l'Etat	288
Piscines	
O concernant les piscines	75
Planification	
<i>hospitalière</i>	
Décision du Grand Conseil en matière de planification hospitalière; approbation	204
Poissons	
O concernant la capture de poissons destinés à servir d'amorces et d'or- ganismes servant de pâture (Modification et complément)	85
Prestations complémentaires	
D concernant l'adaptation de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité aux dispositions fédérales	3
Procédure. V. Tribunal administratif et des assurances	
Protection. V. Cultures; conservation des monuments historiques	
<i>des sites locaux et naturels.</i> V. Commission cantonale	
<i>des données</i>	
O sur la protection des données	160
Redevances. V. Compensation financière; utilisation des eaux	
Région de l'Aar. V. Réserve naturelle	
Remboursement. V. Personnel de l'Etat	
Réserve naturelle	
ACE concernant la réserve naturelle de la région de l'Aar entre Thoune et Berne	81
Salariés. V. Allocations pour enfants	
Séjour. V. Citoyens suisses	
Services. V. Conservation des monuments historiques (et protection des biens culturels)	
Soins dentaires. V. Tarif	

	Page
Subsides	
<i>de formation</i>	
L concernant l'octroi de subsides de formation	21
O concernant l'octroi de subsides de formation (O sur les bourses) . . .	206
Subventions. V. Compensation financière	
<i>de l'Etat</i>	
D concernant les subventions de l'Etat en faveur de l'élimination des eaux usées et des déchets, ainsi que l'approvisionnement en eau (DSE) (Modification et complément)	201
Successions. V. Convention	
Supplément pour enfants. V. Allocations spéciales	
Surveillance de l'Etat	
O déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat	
Modification du 10 août	143
Modification du 13 septembre	162
Modification du 19 décembre	285
Synode. V. Eglise réformée évangélique	
Tarif	
Tarif pour soins dentaires	132
Taux. V. Allocations pour enfants	
Tribunal administratif et des assurances	
D du 24 mai 1971 sur l'organisation du Tribunal administratif et des assurances, et sur la procédure devant le Tribunal des assurances (Modification)	155
R du Tribunal administratif et des assurances du canton de Berne	165
Tribunaux. V. Indemnités (journalières et de déplacement)	
Université de Berne. V. Cliniques (de médecine dentaire)	
Utilisation des eaux	
D sur les redevances et les émoluments dus pour l'utilisation des eaux (Modification)	32
Vacances. V. Personnel de l'Etat	